



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Science politique

de l'Université Paris 8 – Vincennes
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Science politique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140007327

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Département science politique, UFR textes et sociétés, Bât B, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Science politique* de l'Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis vise à former des spécialistes des questions des divisions et des inégalités qui structurent nos sociétés tant au niveau infranational que supranational. Cette mention comporte deux spécialités, à finalité tant recherche que professionnelle : *Diversités, discriminations et représentations* et *Politique transnationale* qui démarrent dès la première année de master (M1) et se poursuivent en seconde année (M2). Chaque spécialité comprend deux parcours qui débutent dès le second semestre de M1 et continuent ensuite en M2. La spécialité *Diversités, discriminations et représentations* comprend un parcours *Luttes contre les discriminations* et un autre sur la *Représentation et performance politique* alors que les parcours de la spécialité *Politique transnationale* sont *Enjeux de coopération et rapports Nord/Sud* et *Relations transnationales*.

Chaque spécialité possède ses propres débouchés, plutôt des emplois privés ou publics relatifs à la lutte contre toutes les formes de discriminations pour la première et principalement des postes dans les organisations non gouvernementales ou les institutions internationales pour la seconde.

L'accès à cette mention de master est possible pour les titulaires d'une licence en science politique, histoire, sociologie, philosophie ou d'une autre licence avec mineure en science politique et pour les titulaires d'un Bac+5 ou équivalent pour les étudiants venant d'un établissement hors Union européenne, dans tous les cas après étude de leur dossier.



L'accès aux deux années de ce master est possible en VAE (validation des acquis de l'expérience), VAPP (validation des acquis professionnels et personnels) et VES (validation des études supérieures). La formation n'est pas ouverte à distance.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de master existe depuis 2005 et a déjà fait l'objet d'évolutions notables lors de la précédente habilitation en 2009. Cette fois encore, suite à l'auto-évaluation réalisée, de nouvelles modifications ont eu lieu afin de mieux rendre lisibles et attractifs les différents parcours des deux spécialités. La culture de l'évaluation et de l'auto-évaluation ont bien été intégrées, mais cela aboutit finalement à ne pas disposer dans le dossier d'une auto-évaluation portant sur le nouveau projet pédagogique et la structuration de la formation ainsi retenue, ce qui est dommage. Cette mention vient compléter l'offre de formation de Paris 8, avec quelques interrogations au regard de mentions pas très éloignées sur certains objets d'étude (comme avec la mention de master *Genre, pensées des différences, rapport de sexe*), mais aussi celle des autres universités parisiennes ou de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Science Sociale).

Le projet pédagogique est clairement décrit. L'objectif est de permettre aux étudiants d'appréhender les questions d'inégalités et de différences qui existent dans nos sociétés tant nationales que supranationales. Cela amène ensuite à aborder plutôt les questions d'individus dans la première spécialité, et de groupe dans la seconde.

A propos de l'organisation pédagogique, on peut noter une structure d'unités d'enseignement (UE), une attribution d'ECTS cohérentes et des volumes horaires équilibrés entre les matières (ils font tous 39h en M1 et 24h en M2). Les connaissances prévues correspondent aux objectifs, tant pour la professionnalisation que pour la partie recherche (avec une UE recherche chaque année). En revanche, s'agissant des compétences acquises, seul le document d'auto-évaluation en fait état avec les deux fiches RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

La formation est bien construite sur les deux années, les étudiants choisissent leur spécialité dès le premier semestre de M1 et leur parcours dès le semestre 2 du M1. Cette organisation se traduit aussi en termes d'accès à cette mention, puisqu'il est prévu 45 places dans chaque spécialité en M1 et 30 en M2. Il en ressort donc une limitation à l'accès en M1 dont les raisons ou les conditions, mise à part le fait que la sélection se fait sur dossier, ne sont pas précisées. Par ailleurs, cette construction des parcours au sein des spécialités depuis le M1 donne une logique tubulaire à la formation.

Cette structure de la formation ne conduit pas à deux spécialités autonomes en raison de certaines mutualisations (deux cours fondamentaux et l'UE de méthodologie du S1 du M1 ainsi que deux cours au S3 du M2 et l'UE recherche et professionnalisation). Il existe d'autres mutualisations d'enseignements au sein des formations de Paris 8 (avec la mention de master *Genre, pensées des différences, rapports de sexe* ou avec celle de *Sociologie et anthropologie*) ou des structures de Paris 8 (plusieurs mutualisations avec l'Institut d'Etudes européennes (IEE) ou des départements de Paris 8 comme celui de Droit sans que l'on sache alors avec quelles formations). Au final, très peu d'enseignements non mutualisés.

Il est un peu regrettable que les réorientations au sein de cette mention soient exceptionnelles, comme l'évoque le dossier, sans donner de chiffres pour autant.

Le dossier est plus explicite sur les compétences additionnelles puisque la langue étrangère (en l'occurrence l'anglais) fait l'objet d'une attention particulière (cours classique en M1 et enseignement spécifique ainsi qu'analyse de texte en anglais en M2 et possibilité de passer le CLES - certificat de compétences en langue de l'enseignement supérieur -). Pour ce qui est de l'informatique, il est indiqué que le C2i est intégré en licence, mais nous ne savons pas si tous les étudiants l'obtiennent et ce qui se passe pour les étudiants venant d'une autre licence que celle de Paris 8.

Pour les compétences préprofessionnelles, il existe une véritable politique de stage sur l'ensemble de la mention (stage d'une durée d'au moins huit semaines), avec un répertoire des contacts reposant sur les partenariats réellement noués pour les stages, un référent enseignant désigné. Le stage fait l'objet d'un suivi organisé, et d'une validation à l'occasion d'une soutenance devant un jury. La formation à la recherche est prévue tant en M1 (UE de professionnalisation par la recherche comprenant du tutorat et la rédaction de deux « papiers », à savoir études d'une vingtaine de pages environ) qu'en M2 (UE recherche et professionnalisation, avec le mémoire le cas échéant). Les étudiants ont le choix entre le stage ou le mémoire.



La mention est adossée à deux laboratoires de recherche : le Labtop (Laboratoire Théories du politique, Equipe d'accueil 2299) et l'UMR (unité mixte de recherche) CRESPPA (centre de recherches sociologiques et politiques de Paris). Les parcours de la mention rejoignent certains des axes de recherche de ces laboratoires. S'agissant de l'impact pour les étudiants de la mention, cela se traduit par la participation aux séminaires organisés par ces laboratoires et aux autres événements organisés par leurs membres (participant à l'équipe pédagogique du master). Les étudiants des parcours « recherche » de chacune des spécialités trouvent là un terrain favorable à leur objectif professionnel, à savoir la réalisation d'une thèse. Il existe aussi des liens avec l'EHESS, l'ENS Cachan et le CNRS.

Différents partenariats ont été conclus avec des organismes tant publics que privés, ce qui favorise les stages, mais le dossier ne donne pas d'indications sur ces partenariats.

Il existe une volonté de développer la mobilité internationale, avec plusieurs partenariats conclus avec des universités européennes ou non, mais aucun partenariat international diplômant n'a été conclu. En revanche, certains enseignements sont proposés en mutualisation avec des masters internationaux de Paris 8, et un semestre complet de stage peut être réalisé à l'étranger. Il manque des indications chiffrées sur ce que représente la mobilité des étudiants de la mention. 38 % des inscrits en M1 et 32 % en M2 sont des étudiants étrangers (dont dix en mobilité internationale), mais aucune information n'est donnée sur la mobilité sortante.

La mention est attractive (de 700 candidats en 2008 à 951 en 2011). Un nombre limitées de places sont ouvertes tant en M1 (45 par spécialité) qu'en M2 (30 par spécialité). Si cela est classique pour le M2, cela l'est moins en M1 d'autant que le dossier ne donne aucune indication sur la raison de ce chiffre. Les conditions de sélection reposent sur l'analyse du dossier du candidat.

Les taux de réussite ne sont pas très bons, avec seulement 40 % en M1 et 50 % en M2 (pour les meilleures années, les plus mauvaises donnant respectivement 13 % et 25,5 %). Les explications données montrent que cela repose sur la présence importante d'étudiants étrangers et d'étudiants salariés réalisant leur année (tant de M1 que de M2) en deux ans. Finalement l'atout d'une présence importante d'étudiants étrangers pour l'image internationale de la mention s'avère être une faiblesse sur cette question de la réussite. Par ailleurs, les étudiants salariés et ceux en situation de handicap bénéficient d'aménagements spécifiques, notamment pour ces derniers d'une aide technique et administrative et d'un accompagnement pédagogique.

A propos de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés, mais aussi sur la situation des non diplômés, le dossier est plus que lacunaire et en même temps les quelques rares données portent sur la structuration de l'ancienne mention. Aucune information sur le suivi ou le devenir des non diplômés qui sont nombreux. On sait simplement que 50 % des diplômés poursuivent en thèse, ce qui est important, mais sans que l'on sache quelle spécialité ou parcours est concerné. Enfin, sur l'insertion professionnelle, le dossier fait état d'une seule enquête menée en 2010-2011 sur les diplômés depuis de 2006, mais avec un taux de réponse de 13 %. L'auto-évaluation fournit d'autres chiffres, mais pas meilleurs en taux de retour.

Le dossier présente bien les débouchés des spécialités et parcours, mais pour autant cela soulève certaines interrogations quant à leur réalité, notamment lorsqu'il faut réussir un concours auquel les étudiants ne semblent pas spécialement préparés par la formation. De même, l'absence de données sur l'insertion ne plaide pas non plus en faveur de la multiplicité des débouchés présentés.

L'équipe de cette mention de master est composée de vingt enseignants académiques (dix professeurs et dix maîtres de conférences non habilités à diriger des recherches, assez monocolore (la plupart des enseignants relèvent de la section 04 du conseil national des universités, à savoir celle de Science politique, mais néanmoins la responsable de la mention appartient à la section 19 relative à la sociologie) et de dix-huit conférenciers extérieurs, ayant une certaine diversité. Il est étonnant qu'aucun praticien extérieur à l'université ne soit associé aux enseignements en dehors de la formule de la conférence de trois heures, d'autant que deux parcours sur les quatre sont à finalité professionnelle.

Pour le pilotage, il existe un directoire du master (composé de cinq personnes : le responsable de la mention de master, les deux responsables des spécialités et les deux responsables des stages). Le dossier ne fournit aucune indication sur l'existence d'un conseil de perfectionnement ou d'un organe similaire permettant la participation des praticiens extérieurs à l'université et des étudiants. Il existe une évaluation formelle des enseignements et de la formation par les étudiants et elle s'accompagne en plus d'une évaluation informelle entre les enseignants et les étudiants.

Les documents de valorisation du diplôme sont bien présents (ADD, annexe descriptive du diplôme et fiche RNCP, répertoire national des certifications professionnelles), mais on peut regretter d'une part que les ADD ne soient pas complets et d'autre part, le fait que les fiches RNCP ne soient pas toujours des plus explicites notamment sur les capacités attestées.



- Points forts :
 - Un projet pédagogique recentré.
 - Une bonne culture de l'évaluation et de l'autoévaluation.
 - Un bon environnement socio-professionnel et de la recherche.
- Points faibles :
 - L'insuffisance des informations sur le devenir des diplômés et des non diplômés.
 - Des taux de réussite trop faibles.
 - L'insuffisante présence des praticiens extérieurs à l'université dans la formation.
 - La qualité moyenne des outils de valorisation de la formation (ADD et fiche RNCP).
 - Un dossier lacunaire sur certains points.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux intégrer les praticiens extérieurs à l'université dans la formation, notamment dans les parcours à finalité professionnelle, en leur permettant d'assurer plus d'enseignements et en les intégrant dans le conseil de perfectionnement, qu'il conviendrait de mettre en place. Il faudrait rédiger correctement l'ADD et chaque fiche RNCP de spécialité. Il serait utile de mettre en place des dispositifs permettant de mieux faire réussir les étudiants.

Il conviendrait de mieux rédiger le dossier, notamment en donnant les informations attendues ou complètes sur de nombreux points.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



Evaluation par spécialité

Diversités, discriminations et représentations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Département science politique, UFR textes et sociétés, Bât B, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Diversités, discriminations et représentations* démarre dès le premier semestre du M1, mais le choix du parcours s'effectue à partir du second semestre pour se poursuivre en M2. Cette spécialité se divise en deux parcours. Le parcours *Luttes contre les discriminations* a une finalité professionnelle et recherche alors que le parcours *Représentation et performance politique* présente une finalité recherche. L'accès est possible pour les titulaires d'un master 1 *Science politique* ou d'un diplôme équivalent et compatible (M1 de sociologie, d'histoire, de philosophie ou de géopolitique par exemple) et après étude du dossier prenant en compte les résultats obtenus et la qualité des « papiers » ou du mémoire rédigé en M1. Les débouchés de cette spécialité sont notamment ceux de chargé de mission ou de conseiller dans les structures publiques sur les questions de discriminations ou la poursuite en thèse pour les étudiants choisissant plutôt le second parcours.

- Appréciation :

Cette spécialité a été refondue et donc tout en étant pas nouvelle, elle s'écarte suffisamment de l'offre précédente pour que la comparaison soit difficile. Par ailleurs, le dossier n'individualise pas suffisamment les spécialités de la mention, ce qui fait que de nombreuses remarques relatives à la mention se retrouvent sur la spécialité. Il en est ainsi sur la question de la politique des stages, sur l'adossement à la recherche et aux milieux socio-professionnels, à propos de la mobilité internationale, sur les objections relative à la rédaction de l'ADD et de la fiche RNCP ou encore sur les questions d'évaluation de la formation.

Les objectifs pédagogiques des deux parcours sont clairement annoncés et portés par une équipe de qualité. Chaque parcours de la spécialité est suffisamment opérationnel, mais il n'existe pas de réels liens de fond entre eux. Si les débouchés du parcours *Luttes contre les discriminations* sont clairement indiqués et réels, ceux du parcours *Représentation et performance politique* le sont moins, d'autant qu'il n'a en principe qu'une finalité recherche. D'une manière générale, les débouchés mentionnés tant dans le dossier que dans la fiche RNCP ne sont pas toujours convaincants (notamment pour ceux orientés vers la bioéthique qui est peu traitée dans la formation).

Les compétences acquises par les étudiants ne sont pas clairement explicitées, exception faite de l'anglais et de l'informatique. Il n'est pas prévu de livret ou de portefeuille des compétences. En revanche, les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement exposées et restent classiques (contrôle continu, écrits, oraux).

S'agissant de l'insertion professionnelle des diplômés, les données portent sur les anciennes spécialités et restent très lacunaires. Les évolutions faites dans la spécialité soulèvent des interrogations sur l'insertion des futurs diplômés, notamment du parcours recherche. Quant au pilotage de la formation, il est fondu dans le pilotage de la mention, ce qui amène aux mêmes remarques, notamment le fait que la place des professionnels extérieurs n'apparaît pas dans le pilotage de la spécialité, alors qu'elle possède un parcours professionnel.

- Points forts :

- Des parcours équilibrés et cohérents.
- Un environnement socio-économique et de recherche favorable aux objectifs de la formation.
- Un suivi des stages bien organisé.



- Points faibles :
 - L'insuffisante présence des praticiens extérieurs dans le pilotage de la spécialité.
 - Un dossier lacunaire sur le fonctionnement de la spécialité (sur le pilotage) et sur l'insertion professionnelle des diplômés.
 - Les compétences acquises par les étudiants peu mises en avant.
 - L'affichage uniquement recherche du parcours *Représentation et performance politique* peu probant.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux présenter les informations spécifiques à la spécialité. Il serait utile de disposer des outils de suivi des étudiants diplômés ou non. Il conviendrait de réfléchir sur le maintien de la seule finalité recherche du parcours *Représentation et performance politique*. Il faudrait mieux analyser les compétences acquises par les étudiants et leurs liens avec leur insertion professionnelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Politique transnationale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, Département science politique, UFR textes et sociétés, Bât B, 2 rue de la liberté, 93526 Saint-Denis Cedex

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Politique transnationale* démarre dès le premier semestre de M1. Elle comprend deux parcours, à vocation professionnelle et recherche : *Enjeux de coopération et rapports Nord/Sud* et *Relations transnationales*, que l'étudiant choisi dès le second semestre du M1 et poursuit en M2. L'accès est possible pour les titulaires d'un master 1 en science politique ou d'un diplôme équivalent et compatible (M1 de sociologie, d'histoire, de philosophie ou de géopolitique par exemple) et après étude du dossier prenant en compte les résultats obtenus et la qualité des « papiers » ou du mémoire (mention bien attendue) rédigé en M1. Les débouchés de cette spécialité sont notamment ceux de chargé de mission ou de conseiller dans les domaines des dynamiques migratoires ou de la défense des droits de l'homme au sein de structures publiques ou privées ou la poursuite en thèse.

- Appréciation :

La spécialité a été refondue au regard des remarques faites sur l'offre précédente. Le projet pédagogique proposé est intéressant et repose sur une équipe pédagogique de qualité. Cependant, de nombreuses remarques faites pour l'appréciation de la mention se retrouvent puisque le dossier n'individualise pas assez les spécialités. Cela concerne la politique des stages, l'adossement à la recherche et aux milieux socio-professionnels, la mobilité internationale, la rédaction de l'ADD et de la fiche RNCP ou encore les questions d'évaluation de la formation.

S'agissant des spécificités de cette spécialité, les deux parcours sont autonomes l'un par rapport à l'autre, sous réserve de quelques enseignements méthodologiques mutualisés, à tel point que leurs débouchés sont différents.

A l'exception de l'anglais et de l'informatique, les compétences acquises par les étudiants ne sont pas explicitées. Il n'existe pas de livret ou de portefeuille des compétences. Les modalités pédagogiques d'évaluation des étudiants sont clairement exposées.

L'insertion professionnelle des diplômés manque d'explications. Les données fournies portent sur les anciennes spécialités et restent assez limitées. La place des praticiens extérieurs n'apparaît pas dans le pilotage de la spécialité, alors que les deux parcours ont une finalité professionnelle.

- Points forts :

- Des parcours équilibrés.
- Un suivi des stages bien structuré.
- Un environnement socio-économique et de recherche favorable aux objectifs de la formation.

- Points faibles :

- L'insuffisante présence des praticiens extérieurs dans le pilotage de la spécialité.
- Les compétences acquises par les étudiants peu mises en avant.
- Un dossier lacunaire sur le fonctionnement de la spécialité et sur les données d'insertion professionnelle.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux présenter les informations spécifiques à la spécialité. Il serait utile de disposer des outils de suivi des étudiants diplômés ou non. Il faudrait mieux analyser les compétences acquises par les étudiants et leurs liens avec leur insertion professionnelle.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB
Directeur de la section de la formation et des
diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

Danielle TARTAKOWSKY
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY
UNIVERSITÉ PARIS
La Présidence
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Science politique** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy
Présidente de l'université Paris 8

Nous souhaitons apporter les précisions suivantes concernant certains "points faibles de la mention" listés p.4 du rapport AERES.

I. Il est d'abord évoqué l'insuffisance des informations sur le devenir des diplômés et non diplômés. Or,

1. il convient de rectifier une erreur dans le rapport indiquant que l'enquête menée par le département portait uniquement sur l'année 2006, donc avant la maquette LMD2 : en réalité cette enquête a porté sur les années 2006 à 2010, elle a été bouclée en 2011. Elle est donc bien indicative de la réalité de l'insertion professionnelle en ce qui concerne le début du contrat quinquennal qui s'achève. En dépit de taux de réponse toujours limités dans ce type d'enquête, elle montre bien la réalité des débouchés auxquels les diplômés du cursus ont accès.

> 31,25% des diplômés étaient en CDI ou occupaient un poste dans la fonction publique au moment de l'enquête, dans la quasi-totalité des cas dans l'un des domaines visés par la formation

> 37,5% ont obtenu un poste en CDD dans un des secteurs professionnels visés par le master après avoir effectué un stage ou une mission ponctuelle

> 12,5% des diplômés sont en stage ou en situation d'intérim au moment de l'enquête. > Le même pourcentage occupe un emploi (non permanent) de chercheur

> Enfin, 6,25% des répondants se déclarent en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

2. Au-delà de l'année 2011, un service central de l'université a pris le relai en développant des outils de suivi des cohortes d'étudiants. Les résultats de ce travail commençaient seulement à nous parvenir au moment de la préparation des maquettes. Ils permettront à l'avenir d'ajuster le pilotage de la formation en fonction des données qui nous seront communiquées.

3. Dans le cours du contrat à venir, la spécialité développera également ses propres instruments de suivi, incluant en particulier une attention au devenir des non diplômés, mais aussi aux réorientations permises par l'existence de passerelles entre le master de science politique et d'autres formations.

II. Concernant la faiblesse des taux de réussite :

1. il est à rappeler l'histoire dans laquelle la formation s'inscrit, pour replacer ces taux dans une dynamique d'évolution qui a été largement favorable dans le cours du contrat qui prend fin. Les voies de recrutement aussi bien que l'organisation de la formation ont été rationalisés et clarifiés.

L'augmentation de l'attractivité de la formation (surtout sensible ces 2-3 dernières années) et de l'investissement des étudiants admis, dont les acquis initiaux sont dans l'ensemble plus solides et qui sont fortement motivés, a permis une amélioration des chances de succès des étudiants, qui est certes encore en cours de consolidation. Le fort nombre d'étudiants étrangers et de salariés allonge quelquefois le temps de présence au sein de la formation. Le mouvement en direction d'une amélioration des taux de réussite est cependant clairement amorcé.

2. Par ailleurs, la nouvelle maquette prend en compte l'effort à poursuivre en ce sens, et la nécessité d'encadrer le plus étroitement possible les étudiants afin d'aider et d'accompagner leur réussite : même si ces dispositifs d'aide restent conditionnés aux moyens que l'établissement peut mettre à disposition des formations, le cursus les prévoit notamment sous la forme d'un accent mis sur les groupes de méthodes, le tutorat, le suivi personnalisé des stages et des mémoires qui constitue également une occasion d'accompagner individuellement les étudiants dans leur cursus. Par ailleurs, la demande d'habilitation de 90 places en M1 (45 par spécialité), relevée par le rapport,

visait précisément à permettre ce suivi étroit et à encadrer au mieux chaque étudiant pour maximiser ses chances de succès puis d'insertion professionnelle.

III. Enfin, sur l'insuffisante présence des praticiens dans la formation :

1. Les volumes horaires (3h) notés dans les tableaux annexes concernant les intervenants professionnels dans la formation sont indicatifs. Ils correspondent à ce à quoi les rédacteurs de la maquette pouvaient s'engager au moment du dépôt de ce dossier, mais la situation a déjà évolué en la matière.

Le master proposera bien évidemment à certains de ces intervenants la charge d'enseignements professionnalisants sur l'intégralité d'un semestre, en relation avec les moyens financiers dont il pourra disposer. En ce sens, la formation met actuellement en place des partenariats avec des sponsors : un accord avec le Fonds social européen (FSE) est notamment en cours de finalisation.

2. A la faveur de cette intégration des intervenants professionnels à la formation, l'un d'entre eux sera associé au pilotage du master (par spécialité) au sein du directoire.

3. Il est à noter que, en réponse à la forte demande étudiante, les spécialités professionnalisantes sont actuellement en développement au sein du master de science politique, lequel s'était traditionnellement plutôt concentré sur une orientation recherche - non sans succès au vu du taux élevé de poursuite d'études en doctorat s'agissant bien souvent de thèses financées, aboutissant ensuite aux métiers de l'enseignement et de la recherche. Cette force déjà bien établie dans le domaine de la formation-recherche, adossée à des réseaux et des laboratoires véritablement partie prenante de la formation, justifie à nos yeux le maintien d'un parcours recherche ("Représentation et performance politique") dans la future maquette.